



Mairie de BUISSON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 3 Mars 2022 à 20h

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Mireille DUCLOS TORTEL, Dominique LE CRONC, Christine SERRET.

Messieurs Jacques PIOT, Philippe PUIGMAL, Marc COUCHE.

Excusée : Sylvie PUECHLONG

Secrétaire de séance : Christine SERRET

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 Février 2022

Voté à l'unanimité (7 votants)

Arrivé de Marc COUCHE

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2021 Commune et Assainissement.

Reporté, pas de retour du service de gestion comptable.

Débat d'orientation budgétaire 2022 (commune et assainissement) :

Présentation de la note budgétaire :

- Budget assainissement, pas de charge particulière.
- Budget général :
 - recettes dans la continuité de 2021,
 - dépenses de fonctionnement stables ; on notera une augmentation de la consommation en électricité et en eau
 - investissements : plusieurs projets en cours ou à démarrer, « Bistrot de Buisson », l'aménagement de l'espace de la tour de guet et la restauration de la tour, l'atelier municipal, la restauration de la fontaine, éclairage de l'église et de la place de Verdun, travaux de voirie, achat d'une épareuse, signalétique...

Pour une plus grande souplesse budgétaire et le maintien de trésorerie pour assurer l'autofinancement des projets, le conseil décide unanimement de recourir à l'emprunt.

Devis achat épareuse :

Le conseil municipal souhaite un délai supplémentaire pour se renseigner afin d'avoir plus de précisions qui justifient la différence de prix ou voir pour une autre solution (leasing).

Rousseau : 21 500 HT

Ferri : 15 000 € HT

Décision reportée au prochain conseil

Devis Géolocalisation

Procédure de mise en conformité de l'adressage communal, devis de Signa-Concept : 1500€HT

Voté à l'unanimité (8 votants)

Convention avec la CCVV pour la Saisie par Voie Electronique et dématérialisation de l'instruction du service d'Application du droit des sols.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les communes ont l'obligation d'être équipée pour recevoir les demandes d'urbanisme par voie dématérialisée. Ce logiciel nous est fourni par la CCVV qui a réparti le coût aux communes à savoir pour Buisson 324.51 € pour 2021 et 112.71€ à partir de 2022.

Voté à l'unanimité (8 Votants)

Demandes de subvention :

- Restos du cœur 100 €
- Fondation du Patrimoine 55 €
- APEV Vaison La Romaine 80 €
- Prévention Routière 100 €
- UDSP84 150 €
- Comité du Souvenir Français de Vaison La Romaine 100€

Toutes ces subventions sont votées à l'unanimité (8 votants)

Approbation du règlement intérieur du personnel, de la journée de solidarité et du protocole sur l'organisation du temps de travail.

Le règlement intérieur du personnel,

La journée de solidarité (autre que le 1^{er} mai, le jour se décide avec les agents)

L'organisation du temps de travail

Ces trois points sont votés à l'unanimité (8 votants)

Droit de préférence sur la vente d'une parcelle classée en bois (B 143) conformément à l'article L331.24 du Code Forestier :

Le conseil municipal demande le report de ce point au prochain conseil.

DPU Vente ASTIER Michèle

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de ce bien

Voté à l'unanimité. (8 votants)

Questions diverses :

- Prochain conseil municipal 22 mars 2022 à 20 heures pour le vote du budget et des points reportés.
- Réunion pour la signalétique mercredi 9 mars de 9 heures à 11 heures.
- Lettre de l'association des chapelles pour demande d'autorisation de pose de panneau à la Tour de Guet et aux chapelles Saint-Pierre et Notre Dame D'Argelier : rendez-vous fixé au vendredi 11 mars 2022 à 17 heures en mairie avec l'association.
- Evènement : 19 mars 2022 à 14h30 opération de nettoyage de l'Aygues avec Villedieu RDV station d'épuration et toute la zone Natura 2000.
- Information distribuée dans toutes les boîtes à lettres jeudi 10 mars 2022.
- Bibliothèque : Animation et organisation de la bibliothèque, Horaires de permanence

Lundi 13h30/16h et mercredi 10h30/12h

Le lancement se fera le 2 avril de 15h à 17h.

- Le Conseil Départemental propose de paviser la mairie avec le drapeau Ukrainien (Vote à l'unanimité)
- Solidarité/Ukraine : La Croix Rouge peut recevoir des dons en argent. Recensement des logements mis à disposition pour l'accueil de réfugiés : déclaration à faire de manière dématérialisée sur plateforme nationale ; mettre les coordonnées sur site de la commune.
- Rencontre avec le Directeur de l'EPF (Etablissement Foncier public) ; acquéreur de biens et porteur du projet (logement , locaux pro) en lien avec la mairie. Réunion de travail de l'équipe municipale : à fixer

La séance est levée à 22h55.

Le Maire,
Chantal FRITSCH



[Signature]

La secrétaire,
Christine SERRET

[Signature]